

LES MÉTIERS DU MANAGEMENT ET DE L'ENCADREMENT

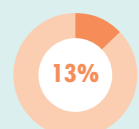
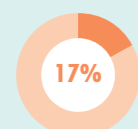
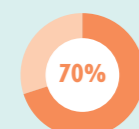
2 491 PROFESSIONNELS

TAUX D'ENCADREMENT

1 AGENT /25 EST EN SITUATION D'ENCADREMENT

au sens du Répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie de la FPH

3 NIVEAUX D'ENCADREMENT

Directeurs
320 agentsResponsables
421 agentsEncadrants
1750 agents

LES FORMATIONS ATTENDUES

Thématiques

- Le management individuel, collectif, à distance
- La conduite du changement
- La communication
- La posture d'encadrant

Modalités

- Le co-développement
- Le coaching
- Le tutorat
- La mise en situation, le "vis ma vie"
- La formation présentielle ou mixte (présentielle/à distance)

LES COMPÉTENCES À MAÎTRISER

Pour exercer pleinement leur fonction, les personnels en situation d'encadrement doivent disposer de **savoirs, savoir-faire et savoir-être** :

- **Savoir dire et faire passer des idées.**
- **Gérer l'humain** au plan individuel et collectif.
- **S'adapter** aux évolutions réglementaires et technologiques.
- **Maîtriser les outils informatiques**, de gestion et d'organisation du travail.
- **Connaître et faire coïncider au mieux les ressources humaines**, activités, moyens et outils.

LA COORDINATION : MÉTIER OU FONCTION ?

UNE FONCTION DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE

La coordination a toujours existé mais est perçue comme de plus en plus importante du fait des évolutions du secteur.

→ **Mission** : mettre en relation les personnes, équipes, services, activités ou établissements pour les faire travailler ensemble autour d'un objectif ou projet commun (ex : soins d'un patient, plan de formation...).

→ **Objectifs** : apporter de la transversalité et harmoniser les pratiques pour optimiser les organisations, les processus, les ressources et les coûts.

QUI TEND À SE PROFESSIONNALISER

Seulement 4 métiers de "coordinateur" dans le Répertoire de la FPH, exercés par 94 agents en Bourgogne-Franche-Comté. Dans la plupart des cas, l'agent endosse cette fonction en complément de son métier initial (infirmier, responsable logistique, éducateur...). Pour autant, la fonction se professionnalise avec l'apparition de nouveaux métiers dédiés : coordinateur télémédecine, coordinateur socio-éducatif, coordinateur formation...

LES FORMATIONS ATTENDUES

- L'environnement du coordinateur
- La posture du coordinateur
- La communication
- Le management

MÉTHODOLOGIE DU FOCUS QUALITATIF

29

entretiens

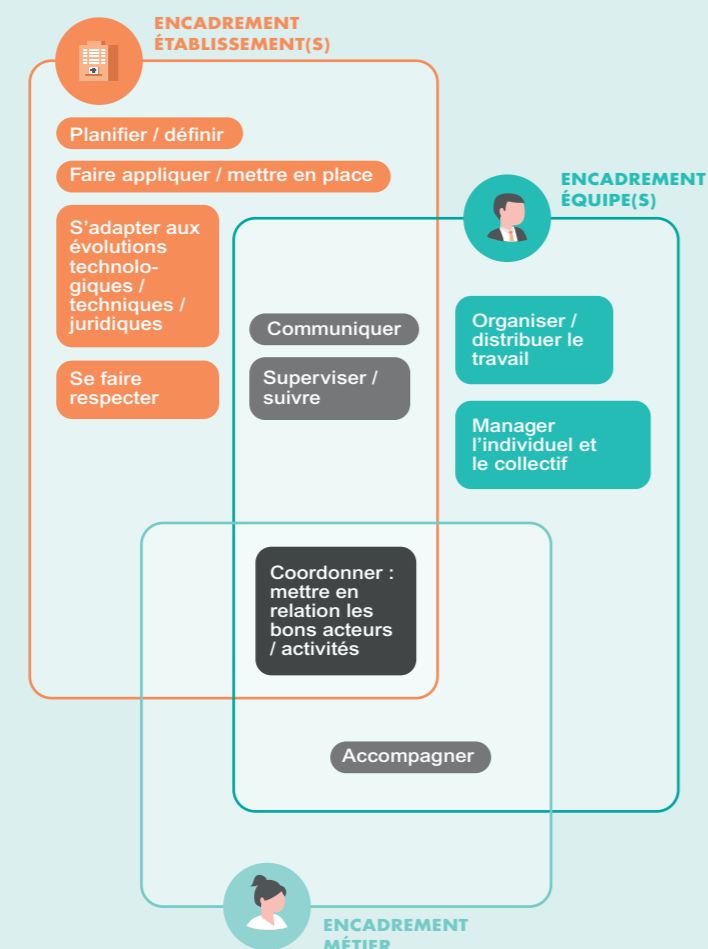
4

focus-groupes

Permettant de couvrir l'ensemble des niveaux d'encadrement (directeurs, responsables, encadrants) et de coordination, toutes filières confondues (soins, socio-éducatif, administratif, logistique/technique, QHSE).

3 TYPES D'ENCADREMENT

À partir des missions exercées, se dégagent 3 types d'encadrement :



L'OFFRE DE L'ANFH

ÉVOLUTION SECTORIELLE

Evolution de l'environnement et des besoins des établissements de la FPH

MÉTIERS À ENJEUX

- En développement ou émergents
- Difficultés de recrutement
- Risques d'inaptitude
- Évolution des besoins en compétences
- Opportunités de promotion professionnelle

OFFRE ANFH

Politique et offre de services ANFH Bourgogne-Franche-Comté, déclinées sur les territoires

FORMATIONS

- Etudes promotionnelles
- Formations qualifiantes ou certifiantes
- Dispositifs Compétences Clés
- Dispositifs Management
- Parcours de professionnalisation (achat, logistique...)

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

- Maintien dans l'emploi
- Management des métiers, emplois et compétences
- GHT

Alliant conseil, formations, parcours modulaires ainsi que dispositifs d'accompagnement, l'offre de services de l'ANFH s'enrichit continuellement.

Elle permet de répondre à la fois aux évolutions réglementaires et aux enjeux régionaux, tout en intégrant les besoins spécifiques des établissements et des professionnels, en termes de secteurs d'activité, de territoires ou de métiers.



En savoir plus sur les résultats de la cartographie des métiers et l'offre ANFH
www.ANFH.fr

CONTACTS

ANFH
BOURGOGNE14 rue Nodot
21000 DIJON03 80 41 25 54
bourgogne@anf.frANFH
FRANCHE-COMTÉ9 rue Jean-Baptiste Proudhon
25000 BESANÇON03 81 82 00 32
franchecomte@anf.fr

MÉTHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE

Population



Tous les agents de la Fonction publique hospitalière FPH (titulaires, stagiaires et contractuels) par métier et les personnels médicaux (hors internes) par spécialité dont les établissements étaient employeurs au 31/12/17.

Métiers étudiés



Métiers exercés par les agents selon le Répertoire des Métiers de la Santé et de l'Autonomie de la FPH (version 3).

Conduite de l'étude

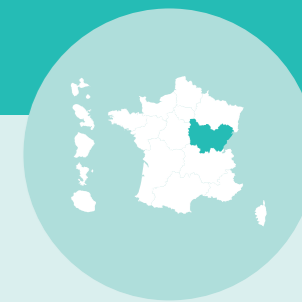


Recueil des informations auprès des établissements adhérents de l'ANFH et analyses par BVA (spécialiste des études et du conseil), avec le concours de Grand Angle (spécialiste du management des compétences et des métiers dans la FPH).

Participation



Participation de 49 % des établissements, soit 75 % des professionnels de la FPH en Bourgogne-Franche-Comté. Redressement statistique des chiffres. Restitution dans une cartographie régionale et mise à disposition des établissements de leurs propres cartographies et indicateurs.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
CARTOGRAPHIE DES MÉTIERS
DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE64 257
PROFESSIONNELS4 086
Médecins, dentistes
et pharmaciens60 171
Soignants, agents administratifs,
socio-éducatifs et techniques,
sages-femmes

Soins

57%

Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement
11%Management et gestion de l'information
10%Achat - Logistique - Technique - SI
10%Social et éducatif
6%Médecins, dentistes et pharmaciens
6%

LE MOT DU CONSEIL RÉGIONAL

La Région Bourgogne-Franche-Comté soutient la démarche et les travaux de l'ANFH pour établir une cartographie des métiers de la Fonction publique hospitalière. Ce partenariat permet d'alimenter en données le schéma régional des formations sanitaires et sociales ainsi que le CPRDFOP et de mieux appréhender les besoins et évolutions des métiers, en lien avec les territoires. Il permet également à la Région de disposer d'éclairages objectifs lui permettant d'ouvrir de nouvelles formations et/ou de modifier les quotas et capacités d'accueil des instituts et écoles de formation sanitaire et sociale, pour répondre aux besoins en professionnels de la santé et de l'intervention sociale.

LE MOT DE L'ARS

Une transformation en profondeur du système de santé est engagée pour garantir à tous les français une meilleure prévention et un accès à des soins de qualité.

L'évolutivité des métiers de la santé est inscrite dans cette réforme ; le dispositif de cartographie des métiers permet ainsi de mesurer leur attractivité au regard des besoins identifiés par les établissements publics de santé. L'ARS Bourgogne-Franche-Comté ayant à cœur de travailler au développement des métiers dits « en tension », c'est dans cette dynamique que nous avons souhaité travailler étroitement avec l'ANFH. Cela doit nous permettre d'affiner davantage notre politique d'accompagnement de ces métiers, mais également de soutenir au mieux les établissements qui souhaitent travailler sur leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



Depuis sa création, l'ANFH cherche à répondre efficacement aux enjeux et aux besoins de ses adhérents.

Ces dernières années, les pressions budgétaires, la mise en place des GHT, la démographie médicale, les métiers en tension et le fameux virage ambulatoire rendent plus complexe l'anticipation et le pilotage de la formation des professionnels du secteur. Dans ce contexte de changement important et multifactoriel, impactant à la fois l'ensemble des établissements de la FPH comme notre association, les membres des instances de l'ANFH ont souhaité se doter d'éléments d'observation actualisés sur la région Bourgogne-Franche-Comté (BFC), afin de pouvoir mieux orienter leurs décisions politiques.

Ainsi est née notre démarche de cartographie des métiers et des compétences.

Cette étude, menée par l'Institut BVA et réalisée en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, permet immédiatement de mettre en lumière les différences entre les territoires, voire entre les groupements hospitaliers. Ces spécificités seront naturellement prises en compte dans l'offre de service que nous aurons à construire, l'ANFH étant très attachée à sa valeur fondatrice d'accompagnant de proximité. La démarche permet également de faire apparaître les métiers en tension, auxquels les membres des instances s'attacheront à répondre, en déterminant notamment des priorités de financement dans le cadre des fonds mutualisés. Enfin, afin de ne pas rester sur des éléments contextuels figés dans un environnement en évolution, les délégations ANFH de Bourgogne et de Franche-Comté auront à déployer, dans la durée, des ateliers thématiques et des contenus de formation à destination des professionnels des services de ressources humaines comme à destination des cadres.

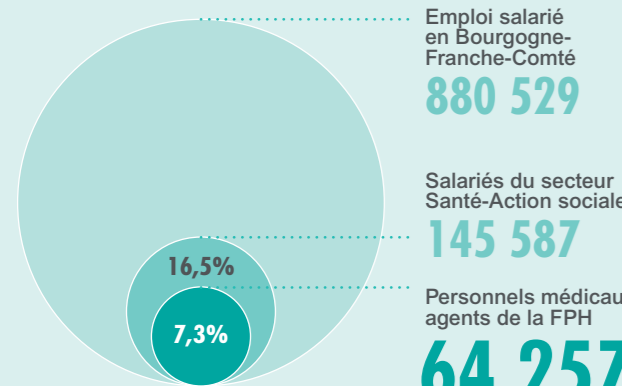
Cette étude nous offre l'opportunité de mieux satisfaire les attentes des établissements en matière d'emploi et de formation, de conforter notre collaboration dans le cadre des passerelles inter-fonctions publiques et de travailler à construire une offre de services inédite.

Le Président et le Vice-Président du Bureau Unique, ainsi que les membres des instances sont heureux de vous présenter la cartographie des métiers de Bourgogne-Franche-Comté. »

Nicolas Chavance
Président
du Bureau UniqueLaurent Mouterde
Vice-Président
du Bureau Unique

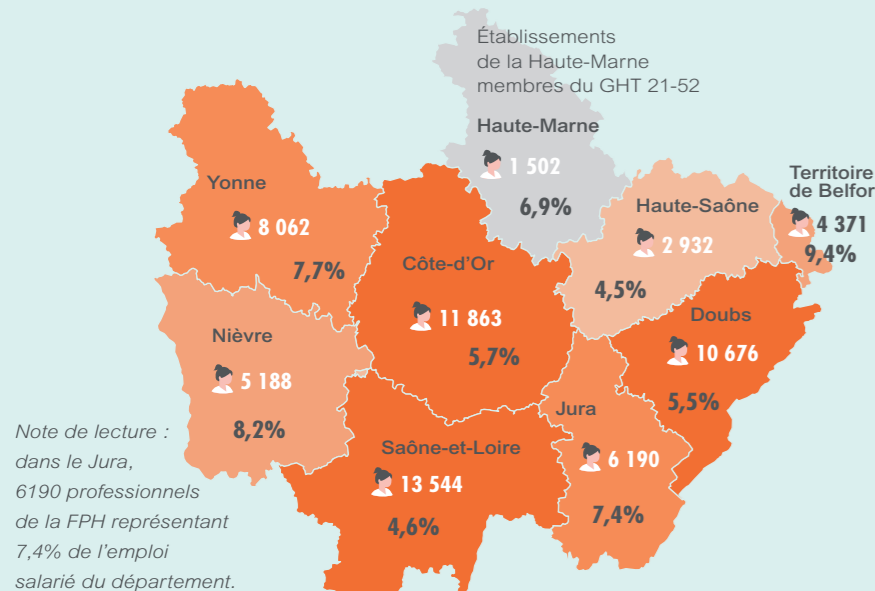
LE SECTEUR SANTÉ-ACTION SOCIALE ET LA FPH* EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les personnels médicaux et agents de la FPH représentent 7,3 % de l'emploi salarié de la région.



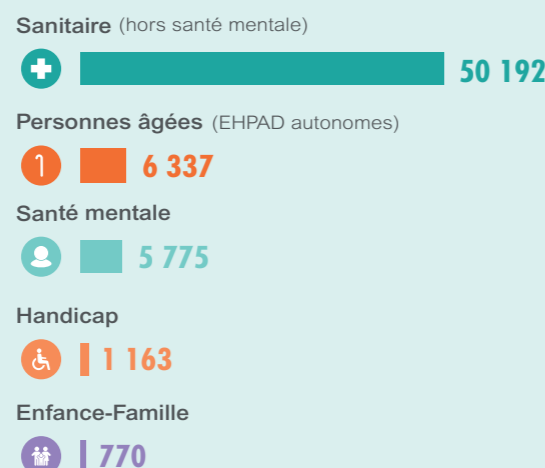
* Fonction publique hospitalière

L'EFFECTIF ET LE POIDS DE LA FPH DANS L'EMPLOI SALARIÉ PAR DÉPARTEMENT



Note de lecture : dans le Jura, 6190 professionnels de la FPH représentant 7,4% de l'emploi salarié du département.

LA RÉPARTITION DES AGENTS DE LA FPH PAR TYPE D'ACTIVITÉ



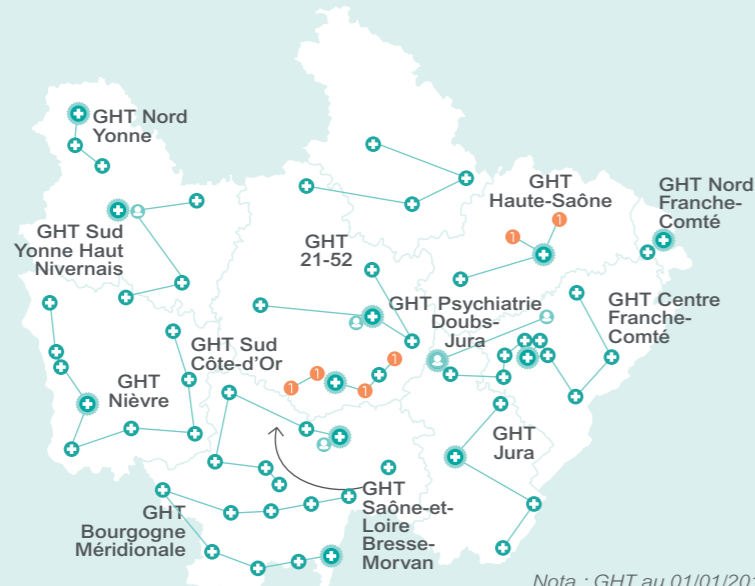
LES GROUPEMENTS HOSPITALIERS DE TERRITOIRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- Établissement support du GHT
- Établissement public de santé
- Établissement public de santé mentale
- Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

2 à 10 établissements par GHT

1 700 à 11 500 professionnels selon le GHT

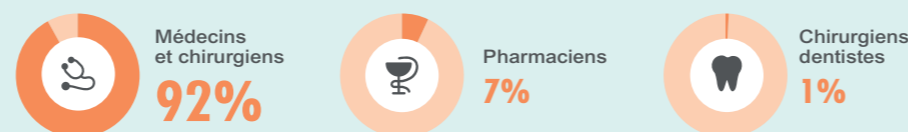
Professionnels des Systèmes d'Information	291
Professionnels des achats	89
Coordinateurs de parcours en santé	17



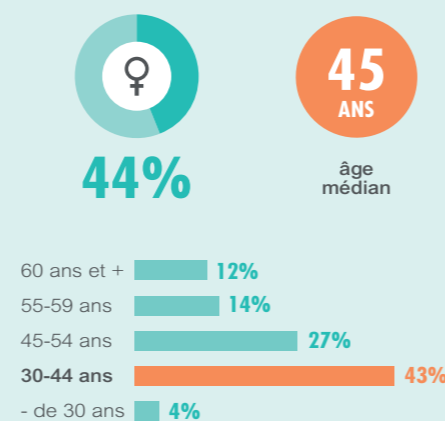
PERSONNELS MÉDICAUX

4 086 PROFESSIONNELS

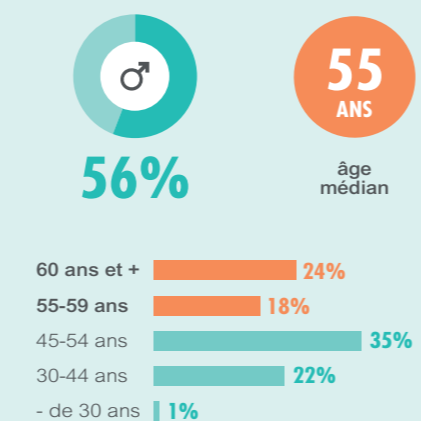
PROFESSIONS



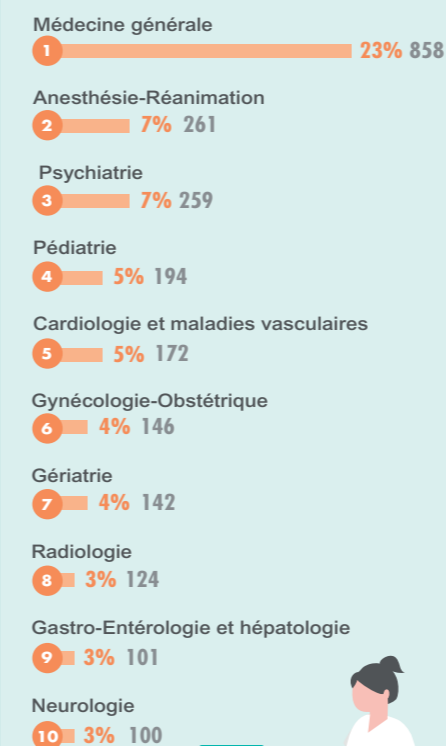
FEMMES



HOMMES



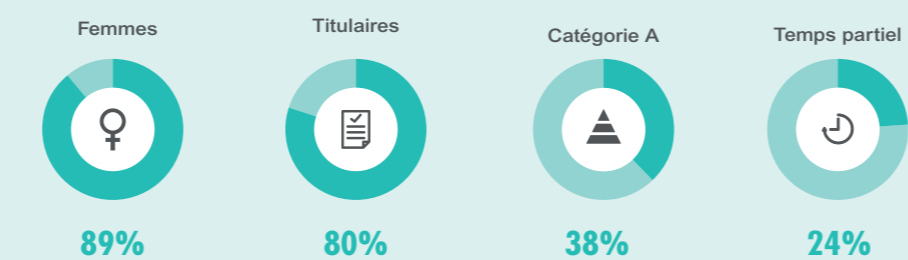
TOP 10 DES SPÉCIALITÉS MÉDICALES ET CHIRURGICALES



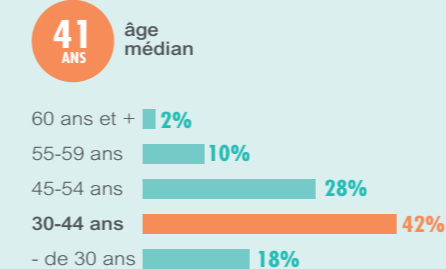
PERSONNELS SOIGNANTS

36 338 AGENTS

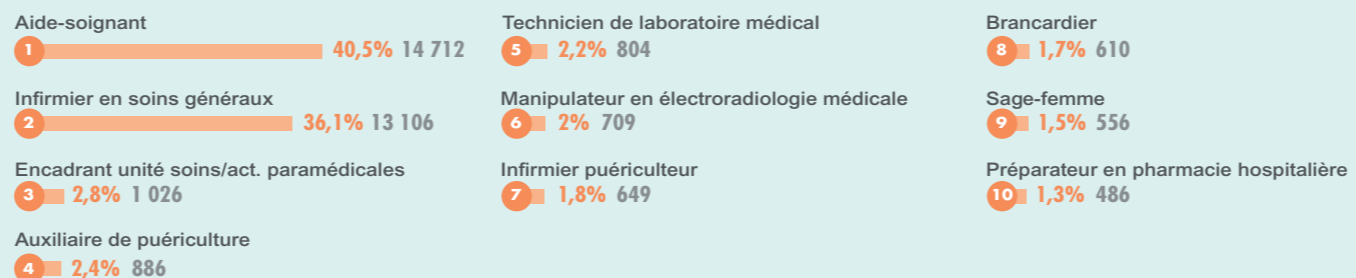
PROFILS



ÂGES



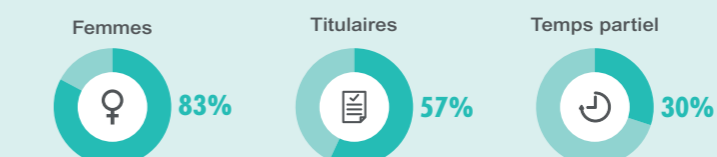
TOP 10 DES MÉTIERS



PERSONNELS SOCIO-ÉDUCATIFS

3 716 AGENTS

PROFILS



ÂGE



TOP 5 DES MÉTIERS



PERSONNELS QUALITÉ HYGIÈNE-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

7 221 AGENTS

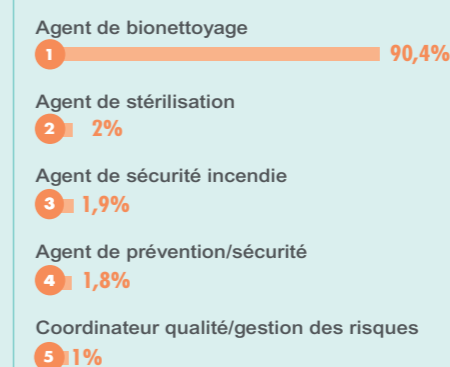
PROFILS



ÂGE



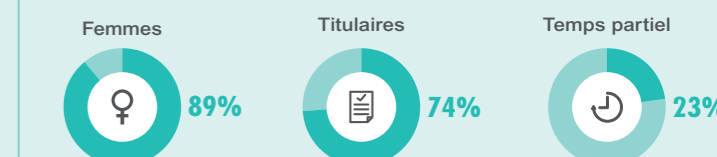
TOP 5 DES MÉTIERS



PERSONNELS ADMINISTRATIFS GESTION DE L'INFORMATION

6 337 AGENTS

PROFILS



ÂGE



TOP 5 DES MÉTIERS



PERSONNELS ACHAT LOGISTIQUE-TECHNIQUE-SI

6 403 AGENTS

PROFILS



ÂGE



TOP 5 DES MÉTIERS

